

Progression oral – Français Cycle 2 (CP – CE1 – CE2)

Principes

- ⇒ L'enseignement de l'oral s'inscrit dans la continuité du cycle 1.
- ⇒ Compétences cognitives, sociales et psychosociales → oral comme vecteur d'apprentissage et de communication.
- ⇒ L'oral constitue = un objet d'enseignement à part entière et fait l'objet de séances explicites, régulières et structurées.
- ⇒ Travail dans l'ensemble des disciplines, discours variés.
- ⇒ Trois activités langagières complémentaires : écouter pour comprendre, parler en interaction, parler en continu.
- ⇒ Rôle central du professeur en termes de modélisation linguistique
- ⇒ L'oral est étroitement articulé à l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, afin d'enrichir la syntaxe, la précision lexicale et la structuration des discours.
- ⇒ La pratique régulière de l'oral formel (récits, explications, exposés, récitations) prépare les élèves à des usages scolaires plus élaborés, en lien avec la lecture et l'écriture.

Domaines	CP	CE1	CE2
<i>Écouter pour comprendre</i>	Comprendre un message oral court ; mémoriser quelques informations essentielles ; comprendre des consignes orales	Maintenir une attention active ; repérer, classer et ordonner les informations importantes entendues	Repérer, relier et hiérarchiser plusieurs informations ; évaluer sa compréhension d'un message oral plus long et complexe
<i>Dire pour être compris (parler en continu)</i>	Produire une brève prise de parole pour raconter, décrire ou expliquer ; oraliser un texte mémorisé ou préparé	Utiliser l'ensemble des temps verbaux pour raconter, décrire, expliquer ou exposer ; structurer sa prise de parole	Produire une intervention orale longue et structurée pour expliquer, justifier, argumenter ; maintenir l'attention de l'auditoire
<i>Participer à des échanges (parler en interaction)</i>	Participer aux échanges en respectant les règles de prise de parole ; exprimer un avis simple	Respecter le propos d'autrui ; exprimer et justifier un accord ou un désaccord ; adapter son registre de langue	Reformuler les propos d'autrui ; faire progresser l'échange ; adopter un registre et une posture adaptés à la situation
<i>Structuration de la langue orale</i>	Mobiliser le lexique appris ; utiliser quelques organisateurs du discours (puis, ensuite, parce que)	Utiliser des organisateurs logiques et temporels variés ; améliorer la syntaxe et la précision lexicale	Produire des phrases complexes ; mobiliser un lexique abstrait et spécifique selon les disciplines
<i>Oral scolaire et formel</i>	S'initier à la présentation orale devant un petit groupe	Présenter un propos structuré (démarche, explication, restitution)	Réaliser un exposé préparé avec support ; expliquer un raisonnement ou une démarche